

AMI “Mobilités durables : Composants et ressources pour les mobilités durables : développer l'économie circulaire au service d'une économie décarbonée”

Cet AMI a pour objectif de mobiliser l'ensemble des acteurs et compétences régionales, académiques, industriels, intervenant sur le champ des mobilités et des matériaux pour aborder les enjeux cruciaux des ressources et des usages dans les secteurs de l'automobile, du ferroviaire, de l'aéronautique et des autres mobilités durables. Il vise à stimuler l'innovation, à favoriser la transition vers une mobilité durable dans les Hauts-de-France, en abordant de manière globale les enjeux de ressources et d'usages des composants et à positionner la Région en tant que pionnière de la mobilité durable.

Objectif :

1. **La mise en place de nouvelles boucles de valeur** : privilégier l'écoconception et améliorer la durée de vie des produits et de leurs composants, développer l'utilisation de nouvelles matières ou matériaux de substitution, intégrer dans les process la réutilisation des matériaux et des composants dans la chaîne de valeur, exploiter des réseaux d'entreprises collaborant au travers de symbioses industrielles et accompagner la mise en place de systèmes, techniques ou technologiques de recyclage ;
2. **Le développement des techniques et technologies favorisant la réparation, le reconditionnement des composants ou le développement de nouvelles solutions/produits contribuant aux mobilités décarbonées** : explorer l'utilisation de la fabrication additive, favoriser le développement de nouveaux matériaux, pièces complexes et/ou sous-ensemble et favoriser la création d'une filière de réemploi et de reconditionnement de tout véhicule ;
3. **Utilisation de technologies numériques au service d'une durabilité des produits et d'une optimisation des usages** : développement de technologies numériques favorisant le prolongement et la durée de vie des composants et matériaux dans les véhicules, développement de technologies numériques types “machine learning” dans une optique d'expérimentation et de prévision du vieillissement, favoriser les déploiements de technologies permettant de suivre l'utilisation des pièces et de la matière tout au long de son cycle d'utilisation et de réutilisation et puis le développement de technologies numériques d'assistance à la conduite permettant d'optimiser les usages des modes de transport ;
4. **Favoriser le développement d'une filière industrielle régionale pour la production de véhicules urbains, interurbains et la production de composants et de véhicules s'affranchissant de la consommation de terres rares, de matériaux critiques et/ou en raréfaction** : développement d'une expérimentation voire d'un réseau de “micro factory” et accompagnement de projets RDI visant à substitution de matériaux terres rares, de matériaux critiques ou matériaux en raréfaction ;

5. Favoriser l'écoconception, le développement et la production en région Hauts-de-France de machines spéciales pour le "battery manufacturing" : accompagnement de projets RDI et de production de machines "battery manufacturing" Hauts-de-France pour s'assurer la souveraineté de la filière.

Pour qui : Acteurs économiques (entreprises, BE...) et acteurs de la recherche, de l'innovation et du développement (Universités, grandes écoles...).

Comment : Remplir un dossier type de réponse à l'AMI disponible sur <https://www.hautsdefrance.fr> avec une présentation synthétique, partenariats, problématiques traitées, description des étapes, suites attendues, impacts et premiers éléments financiers.

Durée : Durée de trois années à compter de la date à laquelle la délibération l'ayant approuvé a été rendue exécutoire.

Point de vigilance : Cet AMI n'attribue pas de financement et les structures retenues devront participer à une dynamique de coopération régionale afin de mettre en place un lieu d'échanges pour faire émerger des coopérations et des boucles de valeurs régionales renforcées.